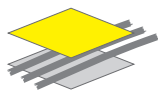


Bâtiment



COUVREUR



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP



COUVREUR

Le couvreur est le spécialiste des toits : il réalise ou répare les toitures, pose l'isolation thermique sous le toit, met en place des fenêtres de toit ou des capteurs solaires, accomplit des travaux de restauration (clochers d'églises, dômes de monuments historiques...).

Métier

Le **couvreur** intervient après la mise en place des murs et de la charpente, pour que les autres corps d'état travaillent à l'abri des intempéries.

Il pose les échafaudages et dispositifs de sécurité indispensables, puis prépare la surface à couvrir, fixe au centimètre près la position des éléments de couverture (tuiles de terre cuite ou de béton, ardoises, aluminium, zinc...) en fonction de la pente du toit. Il scelle les matériaux et effectue des raccords à l'aide de mortier ciment, chaux et sable.

Il assure également la pose de gouttières, de lucarnes et des abergements (raccordements d'étanchéité) de cheminée.

Techniques et innovation

Les techniques de couverture sont en pleine évolution : matériaux naturels dans l'isolation (ouate de cellulose, plume, laine...), isolants minces, généralisation de l'isolation par l'extérieur, meilleure prise en compte des questions d'hygrorégulation (humidité), développement des écrans de sous-toiture (pare-vapeur) et des techniques d'étanchéité, évolution des techniques de pose...

Bâtiment

et développement durable

Les exigences du Grenelle Environnement concernent l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment (isolation, étanchéité à l'air), l'utilisation de matériaux peu consommateurs d'énergie de fabrication et la diminution des nuisances environnementales (traitement des déchets et recyclage des matériaux).

Le **couvreur** est au cœur des enjeux de développement durable : le toit est un point sensible de l'isolation des bâtiments et devient un lieu d'intégration d'éléments actifs du bâtiment (capteurs solaires...).

Secteur d'activité

Le métier de couvreur fait partie du secteur du gros œuvre.

Le **gros œuvre** désigne les travaux de structure d'une construction : fondations, murs porteurs, planchers et toiture. Il regroupe les métiers de charpentier bois, constructeur bois, constructeur en béton armé, couvreur, étancheur, maçon, menuisier installateur...

Les métiers du second œuvre interviennent ensuite pour achever, aménager et équiper l'ouvrage : carreleur-mosaïste, électricien, peintre-décorateur...

Devenir un professionnel du bâtiment

Chaque métier du bâtiment fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. Avec de nombreuses formations du CAP au BTS, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel du bâtiment qualifié. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

CAP	Couvreur
------------	----------

MC	Zinguerie
-----------	-----------

BP	Couvreur
-----------	----------

Bac pro	Interventions sur le patrimoine bâti
----------------	--------------------------------------

BTS	Charpente-couverture
------------	----------------------

Le CCCA-BTP est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il est géré par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction et est chargé de mettre en œuvre et de coordonner en France la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du bâtiment et des travaux publics définie par les partenaires sociaux de la branche.

Ses missions : former les futurs professionnels du bâtiment et des travaux publics, en répondant aux besoins de développement de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises et en garantissant la réussite du parcours de formation et l'insertion professionnelle et sociale de tous les jeunes accueillis dans le réseau de l'apprentissage BTP.

Le CCCA-BTP coordonne, anime et participe au financement du réseau de l'apprentissage BTP, numéro 1 de l'apprentissage en France tous secteurs confondus

- **103 centres de formation d'apprentis (CFA)** présents sur toute la France ;
- **près de 68 000 jeunes de 16 à 25 ans** formés chaque année aux métiers du bâtiment et des travaux publics dans **plus de 50 300 entreprises partenaires formatrices** ;
- **plus de 100 diplômes** du CAP au BTS ;
- **25 métiers du BTP** ;
- **80 % de réussite aux examens** ;
- **80 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.**

Pour en savoir plus :

→ CCCA-BTP, le réseau de l'apprentissage BTP

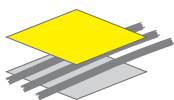
www.ccca-btp.fr

→ Observatoire prospectif des métiers
et des qualifications

www.metiers-btp.fr

→ Office national d'information
sur les enseignements et les professions

www.onisep.fr



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

103 CFA du BTP à votre service

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage
du bâtiment et des travaux publics

19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS CEDEX 14